

interliaisons

Juin
2022
n°176
Consultation nationale

- p. 2 Pas de trêve pour le gouvernement
- p. 3 Premiers éléments sur la consultation nationale
- p. 5 Intervention de la délégation UCR à la CNAV
- p. 7 Communiqué de presse (confédération)

PERMANENCES

Du 7 au 9/06	LAPORTE Alain	SILVESTRI Guy
Du 14 au 16/06	MOUHAT Monique	CHAILLEY Jean-Claude
Du 21 au 23/06	PAUME Mireille	CHABASSE Michel
Du 28 au 30/06	YVRAY Brigitte	PETIT Catherine

JUIN

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Bureau



Commission exécutive


JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



CONSULTATION NATIONALE

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

PAS DE TRÈVE POUR LE GOUVERNEMENT

- Le dépôt des cartes pétition pour un bulletin de retraite papier, qui a connu un vif succès dans les territoires. Des contacts avec les directions des CARSAT, qui pourra se renouveler.
- Le questionnaire sur nos besoins avec le rendez-vous du 2 juin pour déposer les premières conclusions.

La forte mobilisation des retraités contribue à la visibilité de la CGT aux côtés des salariés et crée les conditions favorables à une activité syndicale estivale permettant une rentrée sociale offensive.

En investissant la rue et en interpellant la population, les retraités CGT ont réussi grâce à leurs actions et à leur persévérance depuis plusieurs mois, à mettre l'augmentation des retraites et pensions au cœur des enjeux des élections, au cœur de l'actualité.

Ce 2 juin, avait lieu le rassemblement à Paris, avec la participation de délégations des territoires et la présence de Philippe MARTINEZ.

La Première ministre a opposé un refus catégorique à la demande de rencontre pour déposer et exposer les besoins des salariés.

DU MÉPRIS, voilà sa seule réponse.

Et pourtant, interpellée le 7 juin par une auditrice de France bleue, Elisabeth Borne : « *Je vous confirme une revalorisation de 4 % pour toutes les retraites* » dès le mois de juillet, a-t-elle affirmé. « *Au global, c'est une augmentation de 5 % sur l'année* », a-t-elle dit. « *Très concrètement, ça veut dire que pour une personne qui a une pension de 1 200 euros, c'est 60 euros de plus par mois* », a précisé Elisabeth Borne. En avril, Macron avait promis d'indexer les retraites sur l'inflation.

Le compte n'y est pas !!!! et elle le sait, face à la montée constante de l'inflation qui devrait largement dépasser les 5 % début juin.

Chacun sera juge des propositions du gouvernement, bien en deçà de l'inflation, bien en deçà des promesses faites avant les élections.

C'est 300 euros maintenant, l'expression des retraités le prouvent, et une revalorisation à hauteur des promesses, mais surtout à hauteur des besoins des retraités.



CONSULTATION NATIONALE

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

RASSEMBLEMENT 2 JUIN 2022

Premiers éléments sur la consultation nationale

Chères et chers Camarades,

À ce jour, nous en sommes à près de 5000 consultations reçues à l'UCR. Aujourd'hui, 2 juin, nous faisons une toute première estimation sur les plus de 600 questionnaires traités.

300 retraités sur 600 disent avoir des difficultés pour régler leurs factures d'eau et d'électricité. Ils s'imposent des mesures drastiques pour rester dans leurs budgets comme :

Sur l'énergie et l'eau :

- Couper le chauffage la nuit ;
- Baisser le chauffage dans la journée ;
- Maîtriser l'eau quotidiennement.

Sur l'alimentation, les retraités déclarent dans ce panel :

- Surveiller et cibler les produits de première nécessité à acheter ;
- Avoir des difficultés à acheter des fruits et des légumes ;
- Suivre les promotions dans les magasins discount ou de déstockage alimentaire ;
- Jardiner pour faire des économies ;
- Avoir recours aux associations caritatives ;
- Sauter un repas par jour.

Sur la santé :

- 63 % d'entre eux n'ont pas accès aux soins pour cause de désert médical (en ruralité et en agglomération) ;
- 50 % ont des difficultés d'accès à l'hôpital en raison d'éloignement ou de fermetures.

Sur le service public :

- 38 % notent l'absence totale de services publics dans les communes ;

Sur le numérique :

- 31 % expriment la complexité et ne sont pas formés ;
- 20 % sont en zone blanche ;
- 17 % ne sont pas équipés à cause du coût.

Sur les loisirs et la culture, ce secteur est en grande majorité banni de leurs budgets, car ils sont contraints de prioriser leurs dépenses.



CONSULTATION NATIONALE

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

Ils renoncent aussi à la rénovation de leurs logements, à l'achat d'une voiture, à l'habillement et à certains soins pour regagner leur dignité (coiffeur, pédicure...).

90 % de ce panel de 600 personnes à besoin d'augmentation de leur retraite et soutiennent ou agissent pour obtenir une retraite à un minimum de 2 000 euros brut. Ce panel estime que l'augmentation doit se situer entre 500 et 800 euros.

Voilà chers camarades quelques éléments de résultats sur le questionnaire « De combien ai-je besoin pour vivre ? ».

Aujourd'hui, de nombreux rendez-vous sont organisés dans tous les coins de France. Comme ici, la bataille engagée ne fait que commencer.

Cela demande un prolongement jusqu'à « la gagne ». Il en est de même pour les bulletins de pension.

Merci de votre écoute.

Marc Bastide,
Secrétaire général de l'UCR-CGT



Intervention de la délégation UCR, les USR d'Ile de France, auprès de la CNAV

Madame la directrice des retraites,

Nous vous remercions de recevoir une délégation des Retraités CGT représentée par l'union Confédérale des retraités CGT, des unions syndicales d'Ile de France et de Monsieur Christian LETELLIER, administrateur CGT à la CNAV.

Notre demande d'audience a pour objectif de vous faire connaître, si ce n'est déjà fait, une exigence sociale de tous les retraités, qu'ils soient du privé comme du public, à savoir l'obtention d'un bulletin de pension format Papier.

Nous sommes rassemblé.e.s ici aujourd'hui à l'appel des unions syndicales et des unions fédérales des retraités CGT, dans le cadre de la campagne nationale de pétitions initiée par l'union confédérale des retraités CGT pour soutenir cette exigence.

En effet, la dématérialisation des procédures administratives conduit à la marginalisation des personnes, bien au-delà des plus vulnérables.

Le développement des technologies numériques a un impact important sur la vie sociale et politique. La société est de plus en plus fragmentée, renvoyant au chacun pour soi. La fracture numérique est profonde et source d'inégalités. Les retraités se sentent exclus de ces nouvelles procédures.

Cette situation n'est pourtant pas inéluctable !!!

Pour un retraité, comment comprendre ou interpréter, les variations des versements mensuels des différentes pensions lorsqu'elles arrivent sur son compte bancaire ? car c'est la seule information qu'il reçoit.

S'agit-il d'une baisse ou d'une augmentation des cotisations sociales prélevées telles la CSG, la CRDS, la CASA ?

Ou s'agit-il d'une variation du montant du prélèvement à la source de l'impôt ou bien du changement du montant brut de la pension ? Et comment alors éventuellement contester ces versements ?

Actuellement le seul recours pour le retraité c'est INTERNET !

Nous savons que 30 % des retraités ne recourent pas au numérique pour des tas de raisons : pas d'équipement, ou manque de périphérique (relais internet, imprimante, scanner), situation dans une zone blanche ou tout simplement par manque de maîtrise de l'outil informatique

Dans l'enquête rendue publique par la défenseure des droits en septembre 2021, et intitulée « difficultés d'accès aux droits et discriminations liées à l'âge » révèle que près d'un quart des personnes âgées de 65 ans et plus sont confrontées à des difficultés dans leurs démarches administratives, et 30 % des personnes interrogées dans cette enquête ont déclaré ne pas disposer d'accès à internet à son domicile. Cette proportion augmente fortement avec l'âge : 21 % des 65- 74 ans, 38 % des 75-84 et 53 % des plus de 85 ans.

La défenseure des droits dénonce la dématérialisation des procédures administratives qui conduit à la marginalisation des personnes les plus vulnérables.

Cette enquête, vous la connaissez puisque vous avez édité un document qui s'intitule « la dématérialisation des services public » et que vous y faites référence.

Pour la CGT, ne pas avoir accès à ses droits est une atteinte à la démocratie et à la citoyenneté. Le retraité, comme tout citoyen doit pouvoir avoir accès à la vérification de ses ressources.

A ce problème de démocratie, d'information, de service public, s'ajoute la mise en place partout dans toutes les administrations, les banques l'incitation à supprimer les relevés papier.

Avec cet objectif du tout numérique, quelle place pour le citoyen retraité ?

Même s'il existe des lieux où les retraités peuvent accéder à l'informatique, bien souvent, il leur faut être accompagné par un tiers, proche ou inconnu. Or les retraités n'ont pas l'habitude de dire ce qu'il gagne ou ce qu'il dépense.

La dignité nous fait taire le fait que, pour certains, ils tombent dans la précarité, ou tout simplement la pudeur de l'intimité les gêne face une perte d'autonomie. Ce handicap est d'ailleurs provoqué par la volonté des institutions à répondre en premier aux besoins financiers, à supprimer des missions de service public et des emplois, à diminuer les budgets et en privatisant tout ou partie des services publics.

Les directeurs que nous avons rencontrés depuis le 9 mai nous répondent tous la même chose : je cite : « nous vous confirmons que l'assurance retraite ne procède plus massivement à l'envoi postal d'une attestation annuelle de paiement depuis plusieurs années, à la suite d'une décision de la caisse nationale d'assurance vieillesse. La décision nationale avait été motivée par le fait que l'attestation annuelle servait principalement aux retraités en vue d'établir leur déclaration de revenus. Or, depuis 2015, l'administration fiscale récupère directement les données de paiement retraite auprès de l'assurance retraite. par exception cette attestation peut être demandée à la Carsat. **Cette décision a permis par ailleurs de réduire l'empreinte écologique** (ce qui reste à démontrer quand on sait à combien de production de CO2 est réalisée par le numérique.) **D'où l'action de l'assurance retraite et de réduire les coûts de fonctionnement, en cessant d'envoyer systématiquement plus de 14 millions de courriers papiers à des retraités qui sont désormais bien moins nombreux à en exprimer le besoin** » fin de citation.

Ils nous confirment qu'ils orientent les retraités vers l'utilisation du service en ligne... mais que font ceux qui ne savent pas utiliser internet, tous ceux qui n'ont pas internet et qui essaient en vain d'avoir quelqu'un au bout du fil pour obtenir une explication où s'entendre dire allez dans les maisons de France service... il n'y en a pas partout et le plus souvent ce sont des agents qui ne sont pas issus des services publics et donc pas connaisseurs des réponses à apporter à l'utilisateur. Et vous qui êtes partenaire de ces Maisons de France Service, combien d'agents y déployez-vous et à quel rythme de permanence pour répondre aux usagers ?

C'est pourquoi, les retraités demandent l'accès à l'information et veulent un bulletin de pension de retraite sur support papier.

Nous sommes des citoyens à part entière et nous entendons porter haut et fort nos légitimes exigences et nos revendications. La situation des pensions, de la santé, des services publics impose des mesures d'urgence afin de répondre aux besoins des retraités.

La CGT entend placer le social encore plus fortement au centre des débats.

Seule l'intervention et l'action des retraités, des salariés et des privés d'emplois, sous des formes multiples, permettra de changer la société.

Une société plus juste, pour une réelle réponse aux besoins des populations avec la question fondamentale d'une autre répartition des richesses

Partout en France, ce mois de mai, les retraités seront devant les Carsat et déposeront leurs pétitions auprès des directions.

A ce jour, nous en sommes à près de 5 000 cartes déposées auprès des préfetures.

Les retraités avec la CGT continueront à porter l'exigence d'une augmentation immédiate des pensions et retraites de 300 euros.

Le 2 juin, L'union confédérale des retraités CGT, avec les retraités d'île de France et de délégations de retraités de province se rendront à Matignon, chez le 1^{er} Ministre pour rendre publique les résultats de leur consultation Nationale « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

Dans les départements, les retraités iront se faire entendre et déposer leurs revendications auprès des préfetures et sous préfetures.

Il faut se le dire : les retraités ne lâchent rien !!

Le 17 mai 2022

LA CGT NE PARTICIPERA PAS À UN DÉJEUNER DE CAMPAGNE

Après avoir préparé une interview dévoilée dans la presse régionale annonçant une série de mesures, le Président a fait contacter les secrétaires généraux des cinq confédérations pour les convier à un déjeuner, le vendredi 10 juin prochain, soit deux jours avant le premier tour des élections législatives.

Pourtant, depuis le 7 mai dernier, date de sa prise de fonction, le président de la République n'a pas jugé utile de rencontrer les organisations syndicales, malgré le contexte économique et social marqué notamment par les impacts de la situation sanitaire et de la guerre en Ukraine.

Cette invitation ne précise par l'ordre du jour de cette rencontre. Pourtant, ce ne sont pas les sujets qui manquent !

Sans être exhaustifs, qu'il s'agisse de la nécessaire hausse des salaires et des pensions, d'autant plus indispensable en cette période de forte inflation, de la réforme des retraites pour laquelle nous revendiquons notamment un âge de départ à 60 ans, des problématiques de l'hôpital public et, plus généralement, de l'accès au soin, du déficit de personnel dans l'éducation nationale et dans l'ensemble du secteur public et semi-public, les thèmes à aborder avec les représentants du monde du travail sont nombreux au regard de la situation actuelle.

L'effet d'annonce de ce déjeuner ne nous a pas échappé et nous refusons de nous inscrire dans le calendrier de

campagne imposé par le président de la République. La CGT n'y participera pas.